

La dérive d'AuxR Parc

L'Yonne républicaine du 28 mars dernier consacre un article à la zone d'activités d'Appoigny. Est annoncée la **consultation publique** sur le projet d'installation de **2 plates-formes logistiques** par Virtuo Industrial Industry sur **14 ha** (filiale locale : Virtuo Auxerre Développement).

En 2022, **10,9 ha** ont été vendus à Trammel Crow Company, filiale de CBRE, groupe américain. Un conseiller communautaire avait noté que la Société TRAMMEL CROWN COMPAGNY LOGISTICS, SASU avait un capital de **1 euro**. Cette société créée il y a 1 an, a un président et 3 directeurs généraux ne vivant pas en France (1 en République Tchèque et 3 aux États-Unis). **Trois plates-formes logistiques** seront construites.

Nous en sommes donc à **5 plates-formes logistiques** qui occuperont 70 % du terrain de la zone d'AuxR Parc (calcul : 35 ha commercialisables ; 14 ha à Virtuo + 11 ha à Trammel Crow = 71,5 % du total).

Création d'emplois : très peu ; les plates-formes logistiques sont automatisées. On est loin des 1500 créations d'emplois annoncées par Guy Férez lors de la création de la zone d'Appoigny !

Les deux parcelles actuellement occupées le sont par ENEDIS et par Ycare : deux entreprises locales qui ont déménagé pour venir à Appoigny. Création d'emplois = 0.

La Communauté aura investi des millions d'euros pour très peu d'emplois et beaucoup de nuisances : trafic incessant de camions allant et venant aux plates-formes logistiques. Bruit, pollution de l'air, alimentation d'un système aberrant de livraison d'achats sous moins de 24 heures.

Il est grand temps d'arrêter les frais ! Nous appelons les citoyens à répondre très nombreux à la consultation publique et à dire leur opposition à l'installation de ces plates-formes (en mairie d'Appoigny et sur le site de la préfecture yonne.gouv.fr jusqu'au 24 avril).

Le bureau d'Auxerre Écologie Solidarités

Laurence Bondoux - Marie-Noëlle Lehodey - Florence Loury -

Daniel Lubraneski - Denis Martin